Approbation du budget 2021

En séances des 14 et 15 décembre 2020, le Conseil général a approuvé les budgets de fonctionnement et d'investissements de la Commune de Fribourg après avoir apporté les modifications suivantes au budget des investissements :

I. Budget des investissements

Après décision du Conseil général, l'investissement suivant est passé en catégorie III :

620.5030.077

Passerelle mixte en franchissement de

CHF

875'000.00

l'avenue Tivoli

A la suite de ces modifications, le budget d'investissements, par catégorie, présente les chiffres définitifs suivants :

Total	CHF	143'715'744.00
Investissements à voter ultérieurement (Cat. III)	CHF	54'312'000.00
Investissements à voter au budget (Cat. II)	CHF	18'342'150.00
Solde des investissements déjà votés (Cat. I)*	CHF	71'061'594.00

^{*}solde calculé par rapport aux dépenses d'investissement effectives au 30 septembre ainsi que par rapport aux dépenses estimées pour la période du 1er octobre au 31 décembre

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic:

Thierry Steiert

THAL DE LA JULIE DE RIGINA DE RIGINA

Le Secrétaire de Ville :

David Stulz